

SERVICE RESTAURANT SCOLAIRE :

Fréquentation régulière

Jours de cantine souhaités : lundi mardi jeudi vendredi

Fréquentation occasionnelle

(Je m'engage à fournir le planning le plus tôt possible à la responsable du service).

Sans viande **Sans porc**



L'enfant mangera le jour de la rentrée ? **Oui** **Non**

UNIQUEMENT MOYENNE ET GRANDE SECTION MATERNELLE ET DE L'ELEMENTAIRE

LE REPAS NE SERA PAS COMMANDÉ SI LA CASE N'EST PAS COCHÉE

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Inscription à l'année : cochez les cases correspondantes du tableau ci-dessous ou donner le planning en cas de fréquentation irrégulière (ex. : 1 semaine sur 2, professions médicales...)

Pour les gardes alternées merci de préciser la semaine du papa et de la maman

HORAIRES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN 7h30-8h20				
ACCUEIL PERISCOLAIRE 16h30-17h30 (16h40-17h40 pour la maternelle)				
ACCUEIL PERISCOLAIRE 17h30-18h30 (17h40-18h40 pour la maternelle)				

Inscription occasionnelle : donner le planning en cas de fréquentation irrégulière (ex. : 1 semaine sur 2, professions médicales...)

ACCUEIL DU MERCREDI :

Inscription à l'année

Inscription occasionnelle

HORAIRES	MERCREDI
PERICENTRE MERCREDI MATIN 7h30-8h30	
ACCUEIL LOISIRS 8h30-11h30	
ACCUEIL LOISIRS REPAS 11h30-13h30	
ACCUEIL LOISIRS 13h30-17h30	
ACCUEIL LOISIRS JOURNEE 8h30-17h30	
PERICENTRE MERCREDI SOIR 17h30-18h30	

POUR LES RÉSERVATIONS A LA JOURNÉE LE REPAS EST INCLUS

Les inscriptions pour les vacances scolaires (novembre, février, avril et été) se font uniquement les jours de permanence aux dates communiquées sur les plannings des vacances et sur le site internet.

Je soussigné(e),

- Autorise le centre de loisirs à photographier et à utiliser l'image de mon enfant (cf article 6 du règlement de l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune Cusy),
- Autorise mon enfant à être transporté dans des véhicules (cars, mini-bus...) à l'occasion de certaines activités (cf article 7 du règlement l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune Cusy),
- Déclare avoir lu et accepté le règlement l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune Cusy disponible sur le site internet de la commune.

Fait à Cusy, le

Signature(s) du (des) parent(s)

LES FICHES INCOMPLETES NE SERONT PAS PRISE EN COMPTE